

Cycle de visites sur la biodiversité

Saint-Lunaire



Urbanisme, démarche participative et Biodiversité

- 26 mars 2021 -



Historique

- 1. Un stagiaire recense la faune et la flore sur le territoire communal : démarche participative avec naturaliste, chasseurs, pêcheurs, habitants, scientifiques...**
- 2. Création des jardins familiaux**
- 3. Observatoires participatifs oiseaux, amphibiens, reptiles...**
- 4. Avis de recherche : hérissons, vers luisants, écureuils...**
- 5. Atlas de la biodiversité – un outil**
- 6. Concept d'un jardin Bio-Divers-Cité pédagogique (Jardin du presbytère)**
- 7. Lancement des jardins Bio-Divers-Cité avec les habitants**
- 8. Mise en place du Plan d'accompagnement du vivant « la ville en mouvement » au service Jardins/Biodiversités**
- 9. Opération Ville Gourmande**
- 10. Opération de valorisation de « l'or brun »**
- 11. Opération de valorisation de « l'or vert »**
- 12. Opération de valorisation de « l'or bleu »**

Jardins familiaux



SAINT-LUNAIRE

Plantations d'arbres fruitiers aux jardins familiaux

● Samedi 12 décembre, Laurent Pillot et les adhérents des jardins familiaux ont procédé à des plantations ; douze arbres fruitiers offerts par la mairie. Ils avaient consciencieusement préparé un pralinage (mélange d'eau et de bouse de vache) pour accueillir pommiers et poiriers notamment. « Durant cette période difficile, ce

sera l'occasion d'un acte d'avenir plus favorable pour nos jeunes générations », soulignent Bernadette Baudet, du département biodiversité de la commune et Vincent Bouche, adjoint au développement durable. Les jardins regroupent 70 parcelles cultivées par 56 jardiniers et deux associations : l'école François-Renaud et la grainothèque.



Laurent Pillot au marteau avec un adhérent au pliquet. Les fruitiers sont variés : pommiers, poiriers, pruniers, mirabellier et cognassier, entre autres.



Saint-Lunaire

Un atelier pour préparer ses graines



Les participants découvrent les graines. Gwénola Du Plessix, responsable de la médiathèque, est debout à droite. (Photo : Ousni Pivoux)

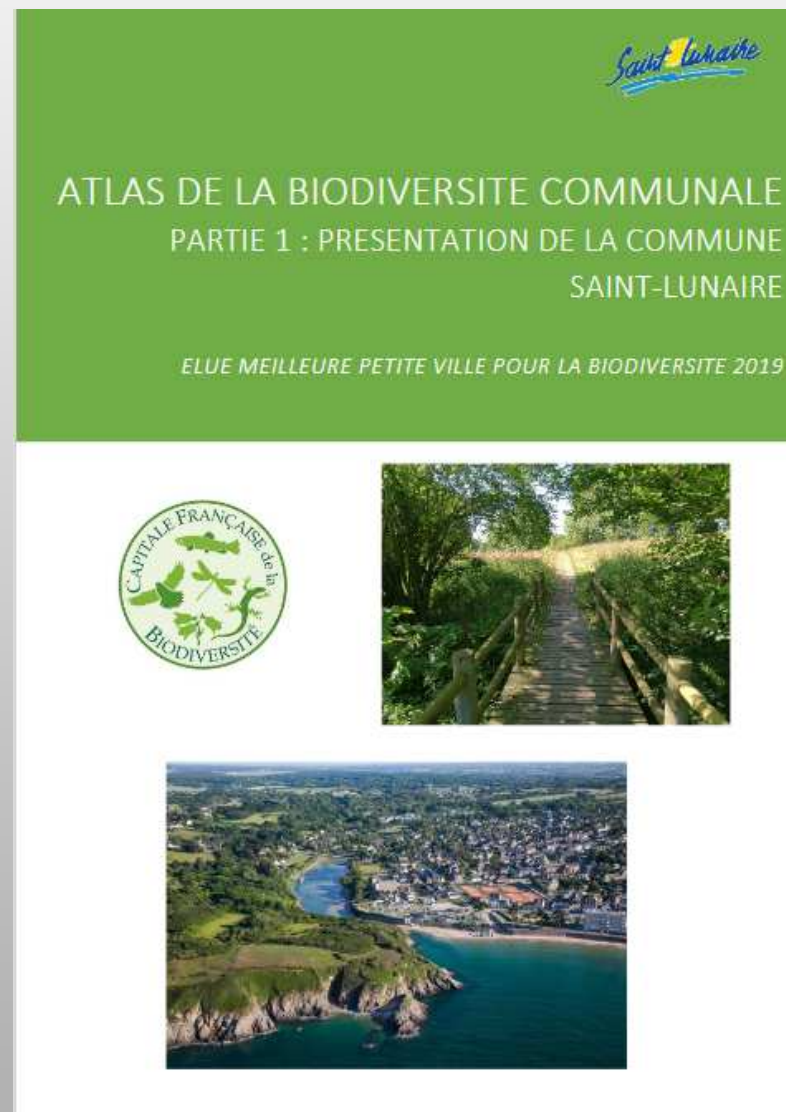
Préparer et mettre des graines dans des enveloppes, c'est utile pour la biodiversité mais ce n'est pas si simple.

La quinzaine de participants qui a répondu samedi à l'invitation de Gwénola Du Plessix, responsable de la médiathèque a passé plusieurs heures à trier, ensacher puis étiqueter

des graines de radis noir, de fèves, de coriandre ou d'œil-de-perdre (variété de haricot) qui viendront enrichir le fond de la grainothèque.

L'occasion pour eux d'échanger conseils, recettes d'infusion, et expériences dans une ambiance très conviviale.

Atlas de la biodiversité communale



Concept d'un jardin Bio-Divers-Cité pédagogique : Jardin du presbytère



De nouveaux adhérents aux jardins Bio-Divers-Cité (env. 110 en tout)



JARDIN Bio-Divers-Cité

Ici la biodiversité est préservée

A Saint-Lunaire, on s'engage pour la biodiversité

10 jardins pour faire la différence

L'implantation des jardins privés peut être une réponse sérieuse à l'érosion de la biodiversité en ville.

La mairie s'engage à vous accompagner pour créer votre jardin «bio-divers-cité» sans vous imposer d'obligations.

Les outils : une plaquette « *ici la biodiversité est préservée* » à apposer à l'entrée de sa propriété, 2 livrets d'information : « *ces animaux qui aident le jardinier* » et « *un jardin au naturel* », le livret de la charte « *gestion bio-divers-cité* » des espaces publics de la commune, des fiches espèces d'observation : oiseaux, plantes, amphibiens, papillons..., la consultation des magazines la salamandre, la hulotte, l'hermine vagabonde à la médiathèque, 1 sachet de graine de fleurs indigènes favorables aux pollinisateurs.

Ensemble, engageons-nous pour préserver la biodiversité lunaire. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

La France, abrite 10% de la biodiversité mondiale et a donc une lourde responsabilité dans sa préservation.

Depuis 2009, la ville de Saint-Lunaire s'est engagée à travers son plan de développement durable. Un engagement voulu pour la biodiversité et le climat.

Grâce aux observatoires oiseaux, amphibiens, avis de recherche hérisson, ver luisant, écureuil et son atlas de la biodiversité, la commune a pu engager une charte «gestion bio-divers-cité» de ses espaces publics.

Afin de renforcer cette mesure, la ville invite les lunairens à devenir eux aussi «jardin bio-divers-cité». Les jardins représentent un fort potentiel de préservation de la nature en milieu urbain, et cela pour deux raisons majeures :

En France, ces espaces couvrent plus de 2 % de la superficie totale du territoire national, soit quatre fois plus que la superficie de toutes les réserves naturelles réunies dont une proportion non négligeable de la surface des villes.

Les jardins privés constituent également d'importants réservoirs potentiels de biodiversité. Cela concerne les pollinisateurs mais aussi les oiseaux ou encore les invertébrés. Il est donc clair que les jardins privés peuvent faire office de havre de taille respectable pour cette biodiversité. Surtout s'ils coexistent à des distances relativement proches. Avec une valeur seuil de 5 000 m² de jardin dans un rayon de 100 m la quantité de biodiversité peut augmenter. En considérant une surface moyenne de jardin de moins de 500 m², cela équivaldrait à 10 jardins.

Plan d'accompagnement du vivant

VILLE DE SAINT LUNAIRE

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU VIVANT



Version 1.1 – 3 décembre 2019



2

CLASSIFICATION DU PATRIMOINE JARDINS DE LA VILLE DE SAINT LUNAIRE

Le point commun à nos différents espaces est que nous n'effectuons aucun traitement phytosanitaire conventionnel ou bio (insecticide, fongicide, herbicide ou tout autre pesticide). S'engager pour le vivant c'est avant tout comprendre la place de chacun dans l'eco-système. Plutôt que de « lutter contre », nous préférons observer, comprendre, raisonner et même « vivre avec » si telle est son utilité.

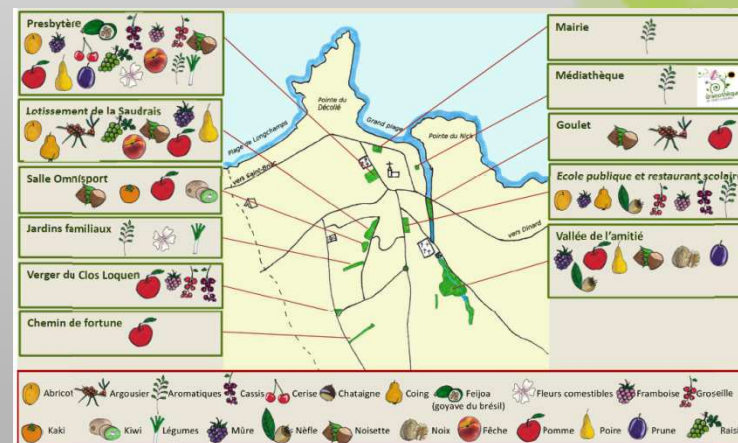
Pour orienter les conceptions et créations d'espaces naturels et guider nos équipes dans leur gestion quotidienne de notre patrimoine jardins, nous avons mis en évidence 4 catégories d'espaces. Celles-ci ont été définies selon les gestes et les attentions propres à chaque lieu selon son usage, sa fréquentation, son potentiel environnemental et pédagogique.



11



- Plus **600 fruitiers** ont été plantés depuis 2008, sans compter les fruitiers sauvages (sureau, châtaigner, noisetier, mûres...)
- **Diversification** des fruitiers : goumi, camerisier, feijoa...
- Une ville gourmande c'est aussi des **aromatiques** qui intègrent les massifs de vivaces, des plantes comestibles ou encore des **légumes** (pommes de terre, courges, rhubarbe...)
- **Formation** des agents à la taille des fruitiers en mars 2021
- Valorisation de l'action : balade gourmande, articles, panneaux, cartographie des lieux de cueillette, diffusion de recettes...



Valorisation de « l'or brun »

BIODIVERSITE

Aux composteurs citoyens !

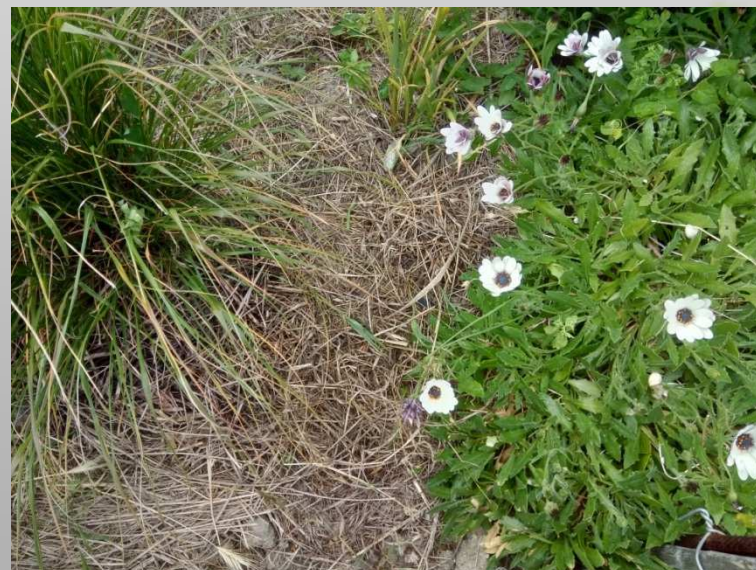
En moyenne, le compostage permet de réduire d'un tiers la poubelle de déchets ménagers, de sentir la poubelle moins souvent et de limiter les odeurs !

La ville de Saint-Lunaire met des composteurs à disposition des habitants. Les déchets suivants peuvent y être déposés :

- Marc de café,
- Épluchures de fruits et de légumes,
- Sachets de thé,
- Restes de repas d'origine végétale...



Valorisation de « l'or vert »



Valorisation de « l'or bleu »



**Partage
Echange
Retours d'expériences...
La préservation de la
biodiversité ne peut se faire
que tous ensemble**



Merci de votre attention!